

Saint-Fulgent-des-Ormes

Notre village



Sous la neige...

© Photo Jeanne Pochet

Sommaire

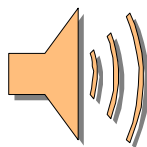
<i>Le mot du Maire</i>	P1 et 2
<i>Infos Municipales</i>	
* Délégués dans les commissions communales	P3
* Délégués dans les organismes extérieurs	P4
* Quelques explications sur la commission sociale	P4
* Taxes locales et impôts locaux	P5
* Renforcement et effacement des réseaux électriques	P5
* Redevance d'assainissement	P6
* Cimetière	P7
* Entretien des bernes, talus et élagage	P7
* Ménage	P7
<i>Infos Pratiques</i>	
* Monoxyde de carbone, DANGER	P8
* Rappel de sécurité gazoduc	P8
* Micro crédit	P9
* Traitement des surconsommations d'eau	P9
* Permis de construire	P9
* La TV numérique arrive	P10
* EcoCyclerie	P10
* Petite devinette	P10
<i>Communication</i>	
* Moyens mis en œuvre pour informer les habitants	P11
* Notre identité communale	P12
* Les mots des habitants	P13, 14, 15
<i>Jeunes dans notre commune</i>	
* Aller au centre de loisirs	P16
<i>Côté Communauté de Communes</i>	
* Charte et statuts du PNR	P17
* Compétence « Développement économique »	P17
* Piscine intercommunale	P17
<i>Du côté des rencontres</i>	
* Chantiers communaux	P18
* Le repas des Anciens	P19
<i>Carnet communal</i>	P20
<i>A vos calendriers</i>	P20
<i>Le Comité des Fêtes</i>	
<i>Le mot de la présidente</i>	P21
* Quelques témoignages	P22, 23, 24, 25, 26, 27
* Le programme 2009	P28

Auteurs des articles de ce bulletin :

Laurent Froidevaux, Claire Pochet, Nicolas Tison, Geneviève Touet, Christine Choplin,
Bernadette Froidevaux, Cédrine Etienne, Patricia Tison, Joëlle Guérriau.

Conception : Christine Choplin

Relecture : Laurent Froidevaux, Christine Choplin, Geneviève Touet, Simone Choplin



Le mot du maire

L'année 2008 fut celle des élections municipales.

Je remercie vivement les électrices et les électeurs d'avoir fait confiance à l'équipe qui leur a été proposée, les cinq anciens et les six nouveaux. Je remercie également l'ancienne équipe de conseillers municipaux qui a travaillé pour la commune tout au long des 7 années de la dernière mandature. Ce nouveau conseil est particulièrement équilibré du point de vue du partage entre les femmes et les hommes: respectivement 5 et 6.

Le conseil s'est rapidement mis au travail...

Il a fallu d'abord nommer les membres devant participer aux commissions municipales et extra municipales ainsi que les délégués dans les différents syndicats et autres établissements publics. Vous trouverez dans les pages de ce bulletin la liste des délégués ainsi que le rôle de tous ces organismes.

Tous mes vœux de nouvel an pour vous et vos familles...

Malgré une conjoncture et une activité économique difficiles, je souhaite tous mes vœux de nouvel an pour vous et vos familles.

La crise que nous vivons est mondiale et malheureusement, aujourd'hui, elle est encore devant nous. Que faire ?

Le repli sur nous-mêmes n'est pas une bonne solution et nous enfoncerait encore plus dans les difficultés. Il est impératif d'aller de l'avant, d'être inventif et de sortir des sentiers battus.

Facile à dire ! Mais que faisons nous ?

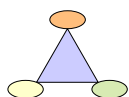
Tout au long des pages de ce bulletin sont décrites les actions qui ont été réalisées et celles en cours.

Deux projets majeurs en chantier...

Deux projets majeurs ont été mis en chantier en 2008 et se poursuivront sur les 3 ou 4 années à venir.

* Le premier concerne la modernisation de Chasnay. Les demandes officielles d'enfouissement du réseau électrique et de réfection de la canalisation d'eau potable ont été faites, la première étude sommaire est en cours de commande. Cependant le début des travaux ne peut être encore programmé : il y a beaucoup de demandes d'enfouissement de réseaux dans le département, et c'est chacun son tour : 2010, 2011 ?

* Le deuxième concerne l'élaboration d'un cahier des charges dans la perspective d'une mise en chantier d'un éco-hameau. C'est un gros projet qui nécessite d'abord une clarification de ce que l'on veut. Nous avons organisé au sein du conseil municipal plusieurs débats avec des personnes de l'art, architectes du CAUE (Conseil en architecture en urbanisme et en environnement) et d'une agence d'architecture ; nous avons visité 2 éco-hameaux près de Rennes ; nous aurons, fin février, les éclairages d'une urbaniste du Parc Naturel Régional du Perche. En ce domaine, il est urgent de ne pas aller trop vite si l'on ne veut pas faire d'erreur. La réflexion en amont est très importante.



Voici la composition du Conseil Municipal

Ancien Conseil	Nouveau Conseil
Patrick BAZZURRI	Laurent Etienne
Lydia DESAULTY	Bernadette Rotrou
Maurice ROUX	Claire Pochet
Laurent JUIN	Caroline Hotte
Laurent FROIDEVAUX	Philippe Pierre
Odile LENOIR	Laurent Froidevaux
Laurent ETIENNE	Patrice Francomme
Philippe PIERRE	Nicolas Tison
Françoise NEVEU	René Kuhn
Bernadette ROTROU	Amale El Khaledi
Nicolas TISON	Christine Choplin

Le Maire et ses adjoints :

Laurent Froidevaux
Christine Choplin
Nicolas Tison
Bernadette Rotrou



Les comptes de notre commune pour l'année 2008

Les dépenses de *fonctionnement* ont été de 44.746€ et celles d'*investissement* de 11.131€. Les recettes de *fonctionnement* ont été de 76.035€ et celles d'*investissement* de 1.600€. Nous avons donc thésaurisé quelque peu.

Les dépenses particulières en 2008 sont peu importantes :

- * les plantations ont coûté 632€. Nous avons reçu en contrepartie une subvention de 203€ du conseil général.
- ** la réfection de la salle des fêtes a coûté environ 1500€. Un peintre professionnel a été embauché pour faire les plafonds des petites pièces et quelques ragréages des murs pour 821€

Par contre nous avons eu une recette supplémentaire imprévue d'environ 10.000€ au titre du *fond départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement 2008*. Charabia ! Evidemment cette explication mentionnée dans la lettre de la préfecture nous informant de ce versement ne m'a pas suffi. Pourquoi ce versement ? Le système de répartition entre les communes a changé au cours de 2008. Malheureusement, ceci n'implique pas que nous aurons la même chose en 2009.

Laurent Froidevaux



Infos Municipales :

Laurent Froidevaux



Délégués dans les commissions communales

Figurent en écriture droite les titulaires et en *italique* les suppléants.

COMMISSIONS COMMUNALES	RÔLES	
Finances	Vérification des comptes administratifs et préparation des budgets.	Laurent FROIDEVAUX, Christine CHOPLIN, Amale EL KHALEDI, Nicolas TISON, Philippe PIERRE
Voirie et cours d'eau	Veiller au bon entretien des routes et chemins sur le territoire communal. Routes départementales : signaler toute anomalie au Conseil Général. Les chemins ruraux revêtus sont à la charge de la CDC. Une fois par an faire le tour des chemins pour repérer les différents travaux à réaliser. Participer à la commission "voirie" de la CDC. Chemins non revêtus : signaler toute anomalie à la mairie et proposer toute action pour l'entretien.	Philippe PIERRE, Laurent Etienne, René KUHN
Electorale	Réviser une ou plusieurs fois par an les listes électorales. Composition : le maire ou son représentant, un membre nommé par le sous-préfet et un membre nommé par le tribunal de grande instance (sur proposition du Conseil Municipal)	Georges CHOPLIN René KUHN Laurent FROIDEVAUX
Impôts	Sur requête des services fiscaux, donner un avis sur les évaluations cadastrales des propriétés bâties et non bâties. Composition : le maire ou un adjoint, 6 membres, 6 suppléants choisis par les services fiscaux parmi une liste double dressée par le CM. L'un des membres doit être domicilié hors du village et tous doivent être inscrits sur l'un des rôles fiscaux de la commune.	Bernadette Rotrou, Françoise Neveu, Jean-Claude Chaussée, Amale El Khaledi, Laurent Juglet, Nicole Tison <i>Simone Choplin, Patricia Tison, Loïc Léger, Andrée Cotinet, Jean-Michel Launay</i>
Travaux	Suivre les travaux commandités par la commune	<i>Sera créée au moment où la commune en aura besoin</i>
Panneau Identitaire Communal (ad hoc)	Il s'agit d'un panneau muni d'une carte du Perche et d'une carte de notre commune. Cette dernière reproduit les routes et chemins de notre village ainsi que tous les lieux-dits. Les deux cartes sont en tôle émaillée en couleur. Le tout est monté sur un pied en fonte du style des anciens poteaux indicateurs routiers tels qu'il en existe encore un près de notre église. Toutes les communes du Perche en seront équipées selon un programme pluriannuel mené par le Pays du Perche (SIDTP).	<i>Il a été décidé de maintenir les membres nommés en 2007. Soit :</i> Laurent FROIDEVAUX, Georges CHOPLIN, Joëlle et Bernard GUERRIAU, Laurent ETIENNE, Françoise NEVEU, Jean-Claude CHAUSSEE, Dominique PIERRE
Appel d'offre* DGCCRF :Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes	Analyse des dossiers de réponse aux appels d'offre en vue de préparer les décisions du CM. Composition : le maire et 3 conseillers municipaux + suppléants. Le comptable de la commune et un représentant de la DGCCRF peuvent être présents avec voix consultative. Egalement des experts peuvent être invités à titre consultatif.	Laurent Froidevaux, Nicolas Tison, Amale El Khaledi Claire Pochet, <i>Philippe Pierre, Christine Choplin, Laurent Etienne</i>
Commission sociale	Prévoir, organiser toute action ou soutien moral aux personnes en difficulté en lien avec les services sociaux du Canton et du Département.	Claire POCHET, Françoise NEVEU, Bernadette ROTROU, Caroline HOTTE, Patrice FRANCOMME, Laurent FROIDEVAUX
Bulletin municipal	Christine CHOPLIN. Françoise NEVEU, Simone CHOPLIN, Geneviève TOUET Laurent FROIDEVAUX, Claire POCHET, René KUHN, Colette HÉRON, Philippe PONCHEL, Joëlle GUERRIAU, Cédrine ETIENNE.	

Délégués dans les organismes extérieurs



Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)	RÔLES	TITULAIRES et SUPPLÉANTS
SIAEP	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable, basé à Origny le Roux, il alimente une dizaine de communes dont certaines partiellement. Le SIAEP a délégué l'exploitation et la gestion du réseau à VEOLIA.	Philippe PONCHEL, Nicolas TISON <i>Laurent FROIDEVAUX, Philippe PIERRE. Nicolas Tison a été élu président du SIAEP</i>
SIE	Le Syndicat Intercommunal d'Electrification du canton de Bellême regroupe toutes les communes du canton sauf Bellême. Etant propriétaire du réseau d'électricité, il est responsable de son renforcement et de son développement. ERDF ¹ est l'exploitant du réseau.	Philippe PIERRE, Françoise NEVEU <i>Laurent ETIENNE, Maurice ROUX</i>
SIDTP	Syndicat Intercommunal de développement du territoire du Perche Ornaïs. Il regroupe la plupart des communes du Perche.	Bernadette ROTROU Amale ELKHALEDI <i>Nicolas TISON Claire POCHE</i>
Communauté De Communes : Conseil	C'est l'équivalent du Conseil Municipal pour la commune.	Laurent FROIDEVAUX, Amale ELKHALEDI <i>Bernadette ROTROU, Philippe PIERRE</i>
CDC : SIRTOM	Le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères regroupe une centaine de communes dont la plupart adhèrent au syndicat par leur CDC. C'est notre cas. Le SIRTOM a passé un marché avec la SNN (société normande de nettoyage) pour la collecte, le tri et l'enfouissement.	Christine CHOPLIN, Laurent FROIDEVAUX <i>Laurent ETIENNE, Patrick DESAULTY</i>
CDC : Voirie	Cette commission est en lien étroit avec les commissions voirie des communes	Philippe PIERRE
Comité de pilotage de la ZA de la Croix Verte	Il s'agit de la zone d'activité destinée à recevoir de nouvelles entreprises. Elle est située sur les communes de Bellême et de Serigny.	Amale El Khaledi
Groupe "aménagement urbanisme"	Ce groupe devra réfléchir sur l'opportunité de réaliser un document d'urbanisme prescripteur (PLU) sur l'ensemble du territoire de la CDC.	Laurent Froidevaux
Comité de pilotage de la maison du tourisme		Laurent Froidevaux et un représentant de la charcuterie paysanne.



Quelques explications sur le CCAS et la Commission sociale

Le conseil d'administration du CCAS doit être renouvelé après chaque élection municipale. Les membres doivent être pour moitié issus du Conseil Municipal et pour l'autre moitié nommée par le maire parmi des personnes si possible engagées ou sensibilisées aux problèmes sociaux. Lors de la dernière mandature (2001-2008), la composition pour notre commune, était de 4 conseillers municipaux et 4 membres extérieurs.

Lors de cette période il s'est réuni 3 fois pour traiter de 3 problèmes sociaux se concrétisant par une aide financière, 2 fois pour traiter de problèmes sociaux n'ayant pas d'incidence financière et chaque année pour voter son budget.

Le budget du CCAS est alimenté par des dons et des subventions de la commune. Les dépenses sont constituées des aides attribuées et d'une cotisation annuelle à l'URSSAF de 64€ correspondant aux charges sociales des 4 membres extérieurs au conseil municipal. Pour chacune de ces réunions, le CCAS est convoqué par lettre ; en cas d'urgence, il a été convoqué par téléphone, mais c'est irrégulier.

L'existence du CCAS est obligatoire pour les 36.000 communes de France. Dans la pratique, il semblerait que seules environ 7000 aient un CCAS qui fonctionne.

Pour une petite commune comme la nôtre, cet organisme, dans sa forme actuelle, est trop lourd en regard :

- * Du nombre de cas traités

- * De la mobilisation qu'il requiert de la part des élus et du personnel administratif pour le faire fonctionner suivant les règles.

- * De la disproportion entre les dépenses de fonctionnement de la structure et les dépenses d'aide. Ainsi on peut estimer que ces frais administratifs représentent en moyenne 80 à 95 % des dépenses totales.

Cependant, même s'il sert peu, la fonction du CCAS est importante et nécessaire pour des raisons d'humanité et de solidarité.

Pour toutes ces raisons le Conseil Municipal a décidé de mettre le CCAS en sommeil, de figer son budget à la fin de l'exercice 2007 et de créer en lieu et place une commission sociale.



Taxes locales et impôt locaux

Même vocable pour désigner les taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties et professionnelle. Comme indiqué sur vos feuilles d'imposition, une partie de l'argent récolté va à notre commune selon un pourcentage que vote le conseil municipal. Celui-ci donne donc un revenu que l'on nomme "produit". Le tableau ci-joint donne l'évolution de ce fameux produit.

Explication des variations :

* 2000 : baisse très importante due à la création de la CDC. En effet, à partir de cette date la CDC a pris en charge un certain nombre de dépenses à la place des communes. Par exemple : l'entretien des chemins et les dépenses d'école.

Cette prise en charge a été faite simultanément avec un transfert des finances correspondantes.

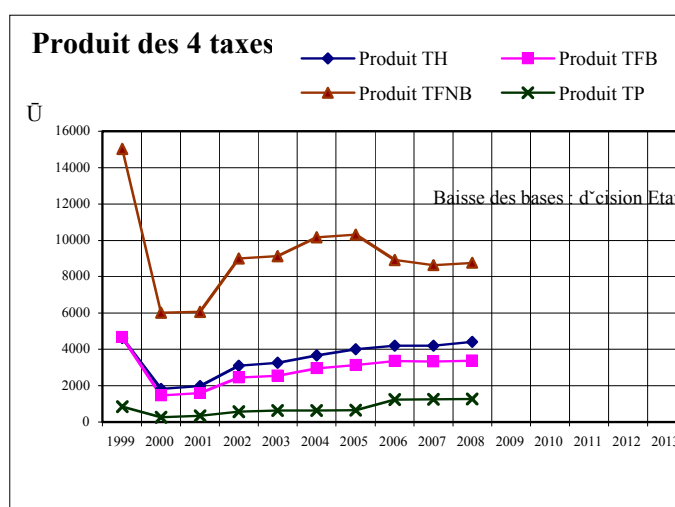
Ainsi les taux des communes ont baissé alors qu'étaient créés ceux de la CDC naissante, de telle sorte que, pour le contribuable l'impôt n'a pas augmenté l'année de la création de la CDC.

* 2002 : augmentation des taux votés par le Conseil

* 2004 : augmentation des taux votés par le Conseil

* 2006 : baisse des bases (et donc du produit) de la seule taxe foncière non bâtie décidée par le gouvernement et compensée jusqu'à maintenant par une dotation à peu près équivalente de l'Etat.

En dehors de ces variations, le produit Augmente très légèrement car les bases d'imposition augmentent tout aussi légèrement.



Renforcement et effacement des réseaux électriques

* Renforcements exécutés depuis 2001 : Les Logettes, Les Masnières, Le Clos.

* Renforcement décidé, étudié et programmé : La Faude.

Le bilan de ces renforcements se solde par la suppression de 2800 mètres de lignes aériennes au profit de lignes souterraines et la suppression de 32 poteaux. Par contre, 170 mètres de lignes moyenne et basse tension auront été créés.

* Renforcement en projet et pris en compte par le SIE : Les Boislandries. L'étude n'est pas encore faite. L'enjeu est fort étant donné que, sans intervention active de notre part, le renforcement pourrait être réalisé en torsadé avec + de poteaux qu'à l'heure actuelle. Il s'agit d'obtenir un renforcement par enfouissement et d'y intégrer les Giraudières.

* Effacement en projet et demande déposée au SIE et au SDCEO (Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Orne) : le réseau qui alimente la petite Chicaudière, Corbin, la Sausseterie, la Butte Salmon. Ce projet permet, en enfouissant environ 500 m de réseau, de supprimer 1300 m de réseau aérien et les 13 poteaux correspondants.

* Effacement en projet et demande déposée au SIE : Chasnay





Redevance d'Assainissement :

Lors du conseil municipal du 15 février 2008, un débat informel a eu lieu à propos du montant de la redevance. Il était estimé que la provision réalisée pour les gros travaux de maintenance (changement des pompes tous les 7 ans, curage de la lagune tous les 15 ans) était suffisante et que sa croissance pouvait être ralentie.

Le changement des 2 pompes du poste de refoulement est estimé à 3055 € et le curage de la lagune à 25760 € pour 460 m³. Ce prix de 25760 € comprend le curage, le transport et le traitement dans une station spécialisée. Si la composition des boues le permet, leur épandage dans les champs aux alentours permettrait un prix nettement inférieur.

Il résulte de tout cela que le service d'assainissement a une réserve quasiment suffisante pour réaliser le changement des pompes et le curage dans le plus mauvais des cas.

Par ailleurs la maison du *PENDANT* étant désormais raccordée au réseau d'assainissement, cela conduit à ce qu'une redevance supplémentaire soit perçue par le service. Le nombre de maisons raccordées était de 39 ; il passe à 40. Si l'on décide de maintenir au même niveau la recette globale des redevances, cela revient à répercuter cette recette supplémentaire du *PENDANT* sur l'ensemble des abonnés au service. Cela donne une réduction de 2,5% du montant de la redevance.

Le Conseil Municipal a donc décidé de baisser la redevance à compter du 01/01/2008 :

- * de 2,5 % au titre d'une provision suffisante

- * de 2,5 % au titre du raccordement du *PENDANT*

Soit une baisse de 5 % sur les parts variable et fixe de la redevance.

Dans le cadre de son activité de surveillance de la station d'épuration, Bernard Guériaux a mis en évidence, sur plusieurs jours, le dysfonctionnement d'une poire de commande des pompes du poste de relèvement. Il devenait nécessaire de l'agiter pour qu'elle fonctionne. Le maire a contacté en urgence la Lyonnaise des Eaux (LDE) le dimanche 21 septembre dans le cadre du contrat de maintenance. LDE est intervenue le lendemain pour changer la poire défectueuse.

Emprunt à taux variable contracté pour la construction des installations d'assainissement collectif : explication

Pour la première fois depuis 2005 le taux a décliné par deux fois en 2008. L'offre de prêt que nous avons eue en 2002 était à taux fixe et aux alentours de 5,5%. Nous avons choisi le taux variable beaucoup plus intéressant à l'époque. Jusqu'en 2005 nous avons pas mal gagné par rapport aux prévisions d'origine. Puis il a monté !

Nous avons la possibilité de passer à tout moment au taux fixe moyennant une augmentation d'au moins un point par rapport au taux en vigueur au moment du changement. Si nous faisons cela, on ne pourra plus jamais revenir au taux variable.

Le problème posé en permanence au Conseil Municipal est : surveillance de l'évolution du taux pour savoir quand il deviendra opportun de passer au taux fixe.





Cimetière

Le cimetière ne dispose plus que de deux emplacements. Un long travail de recherche sur les concessions a déjà été fait. Les relevés sur place et le croisement de plusieurs sources d'information ont permis de nous rendre compte que d'autres emplacements pouvaient être libérés. La rentrée de toutes ces données dans le logiciel de la Mairie est en cours. Cela va permettre dans les mois à venir de lancer les procédures administratives strictes se déroulant sur deux ans voire trois ans pour récupérer des emplacements. Tout cela se fera dans le strict respect des lieux et des familles.



Entretien des bernes, talus et élagage

Il est rappelé que les routes départementales sont entretenues par le conseil général. Seuls les chemins communaux le sont par la commune.

Comme chaque année cet entretien est réalisé par Laurent JUGLET. La loi stipule que ces travaux devraient être réalisés par les riverains. Cependant depuis de nombreuses années la commune les a pris à sa charge, comme beaucoup d'autres communes.

Malgré des demandes fréquentes de les réaliser plus tôt, ces travaux sont en général réalisés entre la fin juin et le début juillet. Ils ne sont faits qu'une fois par an. Deux raisons à cela :

- ✂ un passage par an permet de diviser à peu près par deux la facture
- ✂ un fauchage plus tôt en saison a l'inconvénient de porter atteinte à la nidation de nombreuses espèces animales et de détruire une certaine flore que l'on ne retrouve plus que sur le bord de nos routes.

Il y a quelques années l'élagage des haies était fait tous les ans. Nous avons espacé les interventions : tous les 3 ans. Il en résulte une petite économie, mais la raison principale en est la bonne gestion des haies. En effet une taille fréquente nuit à sa bonne santé. La meilleure valorisation des haies (bois énergie) est de pratiquer un recépage tous les 10 ou 15 ans.

La commune pourrait s'orienter vers la suppression de l'élagage des haies sauf aux endroits où cela représenterait une gêne pour la circulation.



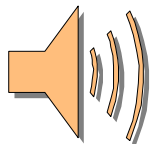
Ménage

Ginette Roux a désiré arrêter les travaux de ménage qu'elle faisait pour la commune. Un nouveau travail lui rendait cette tâche un peu difficile à mener.

Elle aura travaillé pour la commune pendant environ 7 ans à raison d'une heure et demi par semaine en moyenne. Le travail était irrégulier car il dépendait des utilisations de l'église et des locations de la salle des fêtes. Elle a toujours été présente au moment où il le fallait et savait toujours quand il fallait intervenir. Merci à Ginette pour ce travail.

C'est Chantal SOLON (de la Petite Chicaudière) qui a pris la relève. Nous lui souhaitons la bienvenue.





Infos Pratiques



Monoxyde de carbone : ATTENTION DANGER !

Laurent Froidevaux

Vous avez un poêle à bois, une chaudière au fioul ou au gaz, etc. Il y a chez vous une cheminée liée à votre système de chauffage et des grilles d'aération, etc. Si ces dispositifs sont mal entretenus, il y a risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) à ne pas confondre avec le dioxyde de carbone (CO₂). Le CO est un gaz toxique, c'est donc un poison qui peut être mortel en une heure. Chaque année il y a des morts. Une plaquette d'information est disponible en Mairie qui nous vient tout droit de Mme Roselyne Bachelot.



Rappel de sécurité Gazoduc

Un gazoduc traverse notre commune. D'un diamètre de 500 mm, il véhicule du gaz à une pression 80 fois supérieure à la pression atmosphérique. En cas d'accident, quel est le risque ? Par exemple l'accrochage par une pelleteuse et percement d'un trou de 10 x 10 cm, qui générerait une fuite verticale. Si le gaz s'enflamme, il carbonise en quelques minutes tout être humain situé à 40 mètres de la fuite. La fuite est génératrice d'un bruit extrêmement important ; il est de ce fait un indicateur précieux. **Donc** fuyez à au moins 250 mètres et donnez l'alarme au N° vert : **0800 00 11 12**. Fort heureusement, les accidents de ce type sont extrêmement rares.

Par mesure de sécurité,

Tout projet de travaux dans la zone Hachurée sur la carte doit faire l'objet d'une demande de renseignement ou d'une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) en s'adressant à :

* *GRT gaz, Agence Ile de France Nord*
2, rue Pierre Timbaud,
92238 Gennevilliers Cedex
tel 01 40 85 20 77 fax 01 40 85 20 78

* *la Mairie de St Fulgent des Ormes.*
Le dossier d'information du GRT gaz y est à disposition pour consultation.





Micro crédit

Claire Pochet

Le **S**yndicat **I**ntercommunal pour le **D**éveloppement du **T**erritoire du **P**erche ornaïs, le **S I D T P**, a mis en place un dispositif de **MICROCREDIT PERSONNEL** qui est dorénavant opérationnel. Ce **MICROCREDIT PERSONNEL** est un outil au service de l'insertion économique des particuliers exclus du crédit bancaire. C'est un prêt qui accompagnera le demandeur d'un projet d'insertion professionnelle ou sociale.

Quelques exemples de bénéficiaires :

- * Personnes aux ressources limitées sans limites d'âge
- * Bénéficiaires des minima sociaux
- * Demandeurs d'emploi

Soutien :

Tout demandeur de prêt est obligatoirement aidé, puis suivi, par un « accompagnant » professionnel ou bénévole d'un organisme intervenant dans le domaine social sur le territoire du Perche.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie

ou plus directement au **S I D T P**, 51 Faubourg St ELOI, B.P. 19, 61 400 MORTAGNE

Tel : 02 33 85 80 80,

E-mail : sidtp@wanadoo.fr



Traitement des surconsommations d'eau :

Nicolas Tison

Dans notre nouveau contrat d'affermage avec Véolia, datant du 1^{er} janvier 2008, un chapitre concerne le traitement des surconsommations :

« En cas de surconsommation liée à une fuite après compteur, la facturation est limitée sous réserve que :

- *l'abonné produise une facture de réparation des fuites*
- *il n'y ait pas de faute ou négligence de sa part*
- *il n'ait pas déjà bénéficié d'un tel dégrèvement au cours des 10 dernières années*

Il est appliqué la règle suivante :

- *part syndicale annulée sur le volume dépassant le double de la consommation moyenne des trois dernières années*
- *part délégataire : tarif normal jusqu'au double de la consommation moyenne des trois dernières années, abattement de 80% pour les volumes compris entre 2 et 6 fois cette moyenne, abattement de 100% au-delà. »*



Permis de construire

"Laurent Froidevaux

La durée de validité des Permis de Construire passe de 2 à 3ans. Ce qui veut dire que les travaux devront être commencés avant le terme de la troisième année (et non plus avant celui de la deuxième année) après date de notification. (Décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008).

Cadastre

Vous pouvez obtenir un relevé cadastral de votre propriété directement sur internet. L'avantage c'est que vous l'obtiendrez immédiatement. Les mises à jour sont faites beaucoup plus régulièrement que sur la version papier que l'on trouve dans les mairies.

Adresse : <http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>





La TV numérique arrive...

Source : La revue des MAIRES DE France décembre 2008

En décembre 2011 les émetteurs de télévision analogique cesseront de fonctionner au profit d'émetteurs numériques. Cela signifie que la plupart de nos récepteurs actuels ne pourront plus recevoir d'émission. Cela implique qu'ils soient remplacés ou modifiés s'ils ne sont pas trop vieux. Nous avons trois ans pour nous y préparer.



EcoCyclerie, SOS RÉCUP

Valérie Demeslay

L'association SOS RÉCUP agréée Entreprise d'Insertion par la DDTEFP a démarré son activité en fin d'année 2008 à Mamers : une Ecocyclerie. Une EcoCyclerie s'inscrit dans les principes du développement durable.

Collecter des objets dont les particuliers ou entreprises souhaitent se débarrasser, leur donner une seconde vie, revendre ensuite ces produits à bas prix dans une boutique solidaire, voilà quelques unes des missions d'une Ecocyclerie. Ces différents objets réutilisables n'encombreront plus inutilement les déchèteries et ne seront plus enfouis.

Pour mener à bien ce projet, trois personnes en insertion ont ainsi été embauchées (en CDD) ainsi qu'un encadrant technique qui œuvre une demi-journée par semaine pour guider les salariés.

La boutique solidaire se situe 2 Ter rue des Balais à Mamers (entrée par la rue d'Estournelles de Constant). Elle est ouverte au public deux demi-journées par semaine : le mercredi après-midi et le samedi matin. Vous trouverez dans cette boutique hors du commun de la vaisselle, du mobilier, des jouets, des vêtements, des articles de décoration et plein d'autres choses à tout petit prix.

SOS RÉCUP collecte gratuitement toute sorte d'objets (meubles, jouets, vaisselle, bibelots, outillage...) en bon état. Vous pouvez également déposer vos objets directement à la boutique solidaire tous les après midi de 13h30 à 17h sauf le lundi.

SOS RÉCUP vous propose également le débarras de maison et l'enlèvement de vos déchets (sur devis).

Cette activité est soutenue et cofinancée par l'Union Européenne (FSE), le Pays d'Alençon, la DDTEFP, le Conseil Général de la Sarthe, la Fondation Caisse d'Epargne ainsi que par plusieurs collectivités.

Pour plus de renseignements contacter Valérie DEMESLAY au 02 43 33 31 03,

e-mail sos.recup@orange.fr.



Petite Devinette ...

Une famille possède une maison moyennement isolée et une voiture de taille moyenne avec la quelle ils font environ 20000 km par an.

Cochez la bonne réponse :

- ☐ **A** : La maison consomme deux fois plus d'énergie pour son chauffage que la voiture pour faire 20000 km ?
- ☐ **B** : La maison consomme la même quantité d'énergie pour son chauffage que la voiture pour faire 20000 km ?
- ☐ **C** : La maison consomme deux fois moins d'énergie pour son chauffage que la voiture pour faire 20000 km ?

Réponse : à la fin du bulletin



Communication



Moyens mis en œuvre pour informer les habitants :

Laurent Froidevaux



Bulletin municipal "St Fulgent des Ormes – Notre village".

Le premier numéro est sorti en décembre 1993. Il y a eu ensuite un numéro par an jusqu'en 2001 ; puis l'on est passé à deux numéros annuels pendant 5 ans. En 2007 nous sommes revenus à un par an. La raison en est simple : la réalisation du bulletin est un gros travail et la disponibilité de ceux qui le font est limitée.



Panneaux d'affichage

Informations administratives légales dans les panneaux de la mairie et informations plus générales sur ceux disposés le long de la haie face à la mairie. Des plaquettes correspondantes aux affiches sont à disposition à la mairie. Merci donc de bien vouloir laisser les affiches sur leur panneau.



Distribution de papiers

C'est un moyen surtout utilisé par le comité des fêtes, ponctuellement.



Courrier électronique

La mairie a une quarantaine d'adresses. Ce mode de communication est essentiellement utilisé pour transmettre des informations qui ne le seraient pas si ce moyen n'existait pas. Il ne remplace pas les autres moyens, mais les complète.



Blog

Mis en place à titre d'essai dans un premier temps, il s'agit de le faire fonctionner un peu comme un site web. Il a pour vocation de donner des informations en continu sur tous les sujets que traite la mairie aussi bien aux habitants qu'aux personnes extérieures à la commune. Les bulletins municipaux y paraissent aussi. Adresse : <http://maire-st-fulgent-des-ormes.over-blog.com/>



Haut débit qu'en est-il ?

Extrait de ma lettre du 12 février dernier à M. de Caffarelli : "En ce qui concerne le haut débit par WIMAX, la totalité de la commune n'est pas desservie par l'émetteur dédié le plus proche, celui de Serigny. Cependant je fais l'hypothèse que, la quasi-totalité de la commune étant en vue directe de l'émetteur sarthois de St Cosme en Vairais (distante moyenne de 5 km), nous pourrions être desservis par la Sarthe. J'avais pris contact avec SARTEL, la société sarthoise qui gère ce réseau. Il leur est impossible administrativement de nous abonner tant qu'une convention n'est pas signée entre les Conseils Généraux de L'Orne et de la Sarthe. Pourriez-vous intervenir auprès de notre Conseil Général pour qu'une telle convention soit signée ?"

J'ai pris également contact avec M. Normand, responsable des services informatiques du Conseil Général. Il est conscient du problème et agit avec les différents partenaires concernés pour qu'une telle convention soit signée. Le conseil général a donc écrit à la société en charge de WI MAX dans la Sarthe afin qu'une solution administrative puisse être trouvée permettant aussi aux habitants limitrophes de ce département de s'abonner à ce réseau lorsqu'ils ne sont pas couverts par celui de l'Orne.

Pour résoudre le problème des zones blanches du département, le conseil général a fait une offre aux habitants dépourvus de réception WI-WAX et ADSL. Il s'agissait de prendre en charge partiellement un abonnement au haut débit par satellite.

Ainsi, une habitante (au moins) a bénéficié de l'offre "haut débit" par satellite du Conseil Général. Cela semble fonctionner de façon très satisfaisante.

La mairie s'est abonnée au haut débit dans le courant du mois de novembre. C'était nécessité par le travail du secrétariat qui se fait de plus en plus par internet. La secrétaire gagne donc un peu de temps. L'option téléphone a été prise, ce qui permet de téléphoner quasiment gratuitement. Cette évolution ne modifie pas le numéro d'appel de la mairie qui reste le 02 43 97 70 17. Les consommations gratuites ne compensent pas cependant le surcoût de l'abonnement au haut débit.



Notre identité à travers le « Panneau Identitaire Communal » (PIC)

La commission ad hoc s'est réunie en 2008 le 15 mai, le 22 juillet et le 29 décembre. Elle a travaillé sur différents sujets tels que l'emplacement du PIC, les textes qui vont y figurer, la nomination des habitants et celle des rues du bourg en vue de la numérotation des maisons.

La commission a proposé que les habitants portent le nom de Frogentais.

Ainsi, St Frogent est le nom d'origine de l'évêque de Sées qui a donné son nom au village. Ce nom a été transformé en Fulgent à partir du XVIII^e siècle. Il est donc une référence à l'histoire.

Pour la terminaison du nom, le conseil municipal a décidé une consultation des habitants le 27 septembre dernier. Cette consultation n'a pas de valeur officielle telle que peut l'être un référendum, mais elle permet au Conseil Municipal de mieux décider. A la demande de participants, Amale EL KHALEDI a développé le sens des différentes terminaisons et expliqué que pour faire référence aux Ormes, il conviendrait d'ajouter ULMO devant le nom, l'origine latine de "orme" étant "ulmus".

Après débat, l'assemblée a voté sur 8 propositions.

Les résultats ont été les suivants : Votant 25, avis exprimés 25.

Propositions	Résultat
Frogentais ...taise	3
Frogentin ...tine	3
Frogentien ...tienne	4
Frogentois ...toise	1
Ulmofrogentais	0
Ulmo-Frogentin	10
Ulmo-Frogentien	4
Ulmo-Frogentois	0

Nota : pour mémoire, le nom des habitants de la ville de St Fulgent en Vendée est "Fulgentais".

Ulmo-Frogentins...

Le conseil municipal réuni le 17 octobre a estimé à une forte majorité que rien ne s'opposait à cette nomination. Le choix du groupe du 27 septembre a donc été entériné.

Les habitants de notre commune se nomment donc ULMO-FROGENTINE et ULMO-FROGENTIN.

Nomination des rues :

* Le nom de "rue des Tisserands" a été retenu pour la rue principale. La commune de St Fulgent était grosse productrice de chanvre et une des dernières à le cultiver avec Chemilli. Aussi, de nombreux tisserands étaient installés dans le bourg. La monographie de St Fulgent fait état d'un nombre de tisserands variant de 5 à 11 entre les années 1794 et 1815. Les actuelles maisons de M. Rosier et Mme Henri étaient des maisons de tisserands installés dans les sous-sols (en général à demi enterrés). Ce nom constitue donc un rappel de l'histoire de notre village ; il fait partie de sa mémoire.

* Le nom de "rue des Collines du Perche" a été retenu pour la route du cimetière. En effet elle mène directement à la chaîne de collines qui bordent le Perche dans sa partie OUEST.

Illustrer le PIC :

* La commission et le conseil municipal ont aussi choisi entre 2 types de dessins pour illustrer le PIC.

A. dessins à commander à un dessinateur proposé par le SIDTP. Coût : 300€ à la charge totale de la commune.

B. dessins déjà existants de l'église et d'un four à chanvre réalisés par Anne Froidevaux il y a une quinzaine d'années. Coût : offert.

C'est l'option B qui a été retenue.

Le 29 décembre, la commission a examiné le tirage papier de notre futur PIC et y a apporté les dernières corrections. Le PIC sera probablement installé au printemps 2009.



Les mots des habitants...



Illuminations de Noël

Laurent froidevaux

La commune n'a pas encore fait de gros efforts cette année. Profil bas...

Par contre la qualité d'illumination de notre bourg s'est trouvée hautement renforcée par certains habitants. Notamment tout le monde a pu remarquer les belles décorations lumineuses de la maison de Michel PIERRE et Patricia RIPEAUX. Merci à eux.



Info culture : LE BIBLIOBUS

Claire Pochet

Dernièrement tous les abonnés au bibliobus ont reçu une lettre annonçant l'arrêt du passage dans notre village de ce service de prêt de livres.

Le conseil général qui rendait gratuitement ce service de culture à domicile connaît sûrement en cette période des difficultés financières, certaines recettes attendues étant moins importantes. Il estimerait peut-être faire quelques économies en constatant que nous n'étions vraiment plus assez nombreux à venir fréquenter le bibliobus et supprime donc ce service.

Si vous estimez, si nous estimons, que ce service culturel ne doit pas disparaître, faites le savoir en faisant parvenir à la mairie une feuille rédigée ainsi :

« Je désire que le bibliobus passe à nouveau dans mon village »

DATE

NOM

Prénom

SIGNATURE

Nous ne pourrions intervenir que si le nombre de bulletins d'expression est important ; sinon, c'est que l'arrêt de ce service est justifié et que nos centres d'intérêts sont ailleurs.

Vous serez de toute façon tenus au courant des résultats de ce petit sondage d'opinion.



L'église du village

Claire Pochet

L'église d'un village est un monument important pour beaucoup.

Que ce soit un point de repère, un monument que l'on aime bien parce qu'il fait partie de « notre » village, un lieu où des événements heureux ou malheureux ont marqué notre vie, ou simplement un bâtiment historique que l'on a envie de visiter parce qu'il est typique de notre région, il compte pour beaucoup et nous aimerions bien le voir ouvert plus souvent.

Dorénavant c'est chose faite. L'église est à nouveau ouverte régulièrement l'après-midi pour l'instant. Etant en premier lieu un lieu de culte où se trouve la présence réelle, il faut évidemment la respecter par une tenue correcte et des paroles modérées.

Mais tout un chacun peut de nouveau y pénétrer quand bon lui semble pour s'y recueillir, méditer ou tout simplement la visiter et l'admirer.

Une église ouverte est aussi l'un des signes d'un village encore bien vivant et actif.





Caractéristiques et Intérêts des arbres plantés en haie

Geneviève Touet

Arbres de haut jet

Erable sycomore: *Acer pseudoplatanus* = faux platane = sycomore.

Arbre de grande taille (15 à 35m), de croissance moyenne à croissance rapide, longévité 300 à 500 ans, très mellifère*; fleurs jaunes verdâtres; bois utilisé en menuiserie, lutherie, bon bois de chauffage.

Frêne commun: *Fraxinus excelsior* = frêne élevé, grand frêne.

Arbre caduque de cépée ou haut jet (15 à 35m), de croissance rapide, longévité 150 à 200 ans; à floraison unisexuée (grappes mâles pourpres, grappes femelles jaunâtres). Bois utilisé en placage, menuiserie, ébénisterie, charonnage, armurerie, robinetterie, tonnellerie, vannerie, manches d'outils; bon bois de chauffage; plante médicinale.

Merisier : *Prunus avium* = cerisier des oiseaux.

Arbre caduque de haut jet, de croissance rapide (30m), longévité 80 à 120 ans, assez mellifère, favorable à la faune; floraison blanche printanière suivie de fruits comestibles. Bois recherché en menuiserie.

Peuplier blanc: *Populus alba*:

Arbre caduque de haut jet (25 à 30m) au conduit en cépée à croissance rapide, longévité 100 à 300 ans. Feuilles, bourgeons, écorces ont des propriétés médicinales; bois de chauffage médiocre plutôt transformé en pâte à papier.

Arbustes

Aubépine: *Aubépine monogyne*.

Arbuste caduque (4 à 10m) de croissance moyenne à rapide; longévité 500 ans, assez mellifère, favorable à la faune. Floraison blanche en mai-juin suivie de fruits rouges riches en vitamine C (gelée); bon bois de chauffage utilisé en menuiserie, tournage.

Bourdaie: *Frangula alnus* = bourgène = bois noir = aune noir.

Arbuste caduque (2 à 6m) de croissance moyenne à rapide; longévité 30 à 50 ans, mellifère, favorable à la faune; floraison blanchâtre suivie de fruits rouges puis noirs. Plante médicinale. Bois utilisé en vannerie, fabrication de poudre, charbon de bois, charbon à dessin; tuteurs.

Cerisier de Sainte Lucie: *Prunus mahaleb* = bois de Ste Lucie.

Grand arbuste caduque de croissance moyenne (4 à 10m); longévité 50 à 80 ans, assez mellifère, favorable à la faune. Petites fleurs blanches en grappe suivies de fruits noirs aux graines toxiques. Bon bois de chauffage mais aussi porte-greffe pour arbres fruitiers; utilisé en ébénisterie, fabrication de pipes.

Cornouiller sanguin: *Cornus sanguinea* ou cornouiller femelle, olivier de Normandie.

Arbuste caduque de croissance rapide (2 à 5m); longévité 30 ans, mellifère, favorable à la faune. Floraison blanchâtre en mai-juin suivie de fruits noirs, rameaux rougeâtres en hiver. Plante toxique. Bois utilisé à la fabrication de manches d'outils, broches, vannerie.

Cornouiller mâle: *Cornus mas* = cornouiller sauvage.

Arbuste caduque de croissance moyenne (2 à 6m); longévité 300 ans, mellifère, favorable à la faune; floraison jaune suivie de fruits rouges comestibles. Plante médicinale. Bois dur: chauffage, échelles, pièces d'engrenage, tournage.

Cytise: *Laburnum anagyroides* = cytise aubour = cytise faux ébinier = ébenier sauvage.

Grand arbuste caduque de croissance rapide (2 à 6m); longévité 60 ans; mellifère. Floraison jaune (mai-juin) suivie de fruits en gousse. Bois dur: chauffage, ébénisterie, menuiserie, tournage. Plante fixatrice d'azote dans le sol. Plante vénéneuse, fruits très toxiques.

Houx commun: *Ilex aquifolium* = houx à feuilles épineuses.

Arbuste persistant de croissance lente (2 à 25m); longévité 300 ans, très mellifère, favorable à la faune. Petites fleurs blanchâtres, odorantes (avril-mai) suivies de fruits rouges. Plante médicinale. Bois utilisé en ébénisterie, marqueterie.

Lilas commun: *Lilac vulgaris* = seringa vulgaris.

Arbuste caduque de croissance rapide (7m) longévité 80 ans; mellifère. Floraison printanière odorante. Bois dur: jadis, fabrication de pipes et de flûtes.

Fusain d'Europe: *Euonymus europaeus* = bonnet d'évêque, bonnet de prêtre, bonnet carré.

Arbuste caduque de croissance moyenne à rapide (2 à 6m); longévité 50 ans; assez mellifère; favorable à la faune. Floraison blanc-verdâtre suivie de fruits rouges vénéneux présents une partie de l'hiver. Bois: marqueterie, fusain à dessin.

Néflier: *Meripilus germanica* = néflier = mélier.

Arbuste caduque, plus ou moins épineux, de croissance lente (2 à 6m). longévité 50 à 80 ans; mellifère; favorable à la faune. Floraison blanche (mai) suivie de fruits comestibles blets. Bois: petite ébénisterie, manches d'outils.

Nerprun purgatif: *Rhamnus carthaticus* = bourge épine = épine de cerf = noirprun.

Grand arbuste persistant épineux de croissance lente (2 à 6m); longévité 100 ans; mellifère; favorable à la faune. Floraison jaunâtre (mai-juin) suivie de fruits noirs employés en teinture et peinture. Plante médicinale. Bois dur: marqueterie, tournage, fabrication de cannes; porte-greffe pour arbres fruitiers.

Noisetier: *Corylus avellana* = coudrier

Arbuste caduque de croissance moyenne à rapide (2 à 5m); longévité 50 à 80 ans; assez mellifère. Floraison, fleurs mâles en chaton dès janvier, fleurs femelles en bourgeon suivies des noisettes enveloppées par deux involucres. Bois: chauffage, manches d'outils, tuteurs, baguettes de sourcier.

Prunellier: *Prunus spinosa* = épine noire

Arbuste caduque épineux de croissance moyenne (1 à 5m); longévité 50 à 80 ans; mellifère; favorable à la faune. Floraison blanche (avril) suivie de fruits noirs comestibles. Plante mitrophile. Propriétés médicinales. Bois porte-greffe pour les pommiers.

Sureau noir: *Sambucus nigra* = grand sureau = sureau = haut bois.

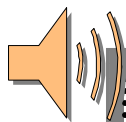
Arbuste de croissance rapide (2 à 10m); longévité 50 ans; assez mellifère; favorable à la faune. Floraison blanche en corymbes (mai-juin) suivie de baies noires comestibles. Plante à propriétés médicinales. Bois: petits objets, piquets, échalas.

Troène vulgaire: *Ligustrum vulgare* = raisin de chien.

Arbuste semi-persistant de croissance rapide (2 à 5m); longévité 30 à 50 ans; mellifère; favorable à la faune. Floraison blanche en juin suivie de fruits toxiques. Fruits: teinture; rameaux:vannerie; bois: tournage, fabrication de poudre.

* Qui produit un suc avec lequel les abeilles font du miel.





Jeunes dans notre commune...



Aller au Centre de Loisirs

Laurent Froidevaux

Du côté des Subventions :

Le Centre de loisirs de St Cosme en Vairais

La mairie de St Cosme en Vairais propose un système de participation au fonctionnement du centre de loisirs pour les communes voisines.

L'application de la proposition de St Cosme désavantagerait à la fois les familles et la commune. Cependant cette proposition est globalement plus juste. Mais si nous ne l'avons pas adoptée c'est surtout du fait que nous n'avons pas les compétences scolaires et centre de loisirs. Le règlement par notre commune de sommes relatives à ces domaines serait donc une anomalie.

Le centre de Loisirs de Bellême

Notre CDC anime un centre de loisirs, mais bien évidemment il est difficile pour les enfants scolarisés à St Cosme en Vairais de le fréquenter.

Par ailleurs, le service de transport à la demande de notre CDC, le Mobil'êmois permet l'acheminement des enfants de l'ensemble du territoire du Pays bellêmois vers Bellême où se situe le centre de loisirs. Ceci diminue les coûts de transport pour les familles.

Petit rappel de l'historique carte scolaire

A la fermeture de l'école de St Fulgent des Ormes en 1988 le Conseil Municipal décide que la commune fasse partie de la carte scolaire St Cosme / Mamers. A cette époque, beaucoup d'enfants vont donc à St Cosme et un transport scolaire est mis en place par le CG de la Sarthe.

Puis, quelques années plus tard, plus d'enfant, donc plus de transport.

Puis, encore quelques années plus tard, de nouveau, des enfants vont à St Cosme. Mais pas de transport scolaire. Le maire demande qu'il soit organisé. Refus net du Conseil général de la Sarthe. Le 14 novembre 2003 le Conseil Municipal vote la modification de la carte scolaire : ce sera Igé / Bellême. La Communauté De Communes et le Conseil Général de l'Orne organisent donc le transport des enfants vers ces deux lieux.

La situation géographique de St Fulgent des Ormes par rapport à Mamers et St Cosme en Vairais et notre appartenance à la Communauté De Communes du Pays Bellêmois nous confrontent souvent à des choix difficiles.





Côté de la Communauté de Communes...

Laurent Froidevaux



Charte et statuts du Parc Naturel Régional Du Perche

Après présentation par M. Gérondeau, Président du Parc Naturel Régional Du Perche, le Conseil a approuvé la charte révisée pour les années 2009 à 2021.

Rappel : St Fulgent des Ormes ne fait pas partie du territoire du Parc Naturel Régional Du Perche. Cependant nous bénéficions de certaines prestations et d'appuis du fait de notre adhésion au SIDTP (Syndicat intercommunal du pays du Perche ornaïs).



Compétence « Développement économique »

* Création dans la zone d'activité que la CDC avait aménagée à proximité du collège de Bellême d'un bâtiment pour recevoir une entreprise de Contrôle technique automobile

* Lancement d'un projet de réalisation d'une pépinière d'entreprises installée dans la même zone. La pépinière d'entreprise comprendra une série de 3 bâtiments de tailles différentes et d'un secrétariat commun. Un des lots est d'ores et déjà retenu, preuve que cette méthode, permettant aux entreprises candidates de s'installer beaucoup plus rapidement, est la bonne.

* Vente d'une parcelle sur la zone d'activités de la Croix des Rocs à Igé à M. et Mme Odillard qui dirigent une entreprise de peinture à Pouvrai.



Piscine intercommunale : bilan de la saison 2008

* Cette année encore, la piscine a connu une fréquentation plus que moyenne en raison des mauvaises conditions météorologiques : 6 067 entrées et 10 089 € de recettes.

Une économie réalisée sur les investissements envisagés permet de compenser ces faibles recettes.

* Grand succès des cours de natation : 80 enfants en ont bénéficié.

* Le nombre d'élèves ayant augmenté sur le secteur d'Igé, la CDC a construit une classe supplémentaire.

* Etant donné son succès, la CDC a reconduit le contrat pour le transport à la demande : Mobil-êmois.



Du Côté des rencontres...



Chantiers communaux 2008

Laurent Froidevaux

Deux chantiers se sont déroulés cette année :

* Le premier, le 26 janvier, fut essentiellement un travail de plantation de haies, d'arbres de haut jet et d'un verger communal. Environ 250 arbres ont été plantés à des emplacements préparés lors d'un chantier communal précédent.

* Au cours du deuxième, le 27 septembre, il a été fait :

✓ Un début de rénovation de la salle des fêtes (nettoyage décennal, peinture, ...). Elle en avait bien besoin ! Dans les semaines qui ont suivi, un groupe de femmes a poursuivi la tâche avec ardeur et entrain en s'attaquant aussi à l'avant cuisine, la cuisine et aux toilettes. Une bonne partie fut terminée pour le marché de Noël du 7 décembre. Grand merci à elles.

Il reste encore un petit effort pour finir ce début 2009...augmenter la surface carrelée de la cuisine, chaux, cire, étagères, pose de rideaux et objets divers...les volontaires sont les bienvenus et peuvent se faire connaître auprès de l'équipe d'animation du Comité des Fêtes.

✓ Mise en place d'une bâche au bord inférieur de la lagune afin, qu'en fin d'été, il n'y ait pas trop d'herbes qui tombent et pourrissent dans la lagune. Ce travail pas très générateur de plaisir olfactif s'est déroulé plus facilement que prévu.

✓ Lors des manifestations dans le terrain des fêtes il est arrivé que plusieurs personnes aient glissé dans le fossé entre ce terrain et celui du jeu de boules. La prolongation du terre-plein sur la partie haute du fossé a donc été réalisée. Pour cela, le besoin de terre a été l'occasion d'un agrandissement du compost communal.

✓ La porte côté if de l'église a été ajustée. Elle frottait par terre et il était impossible de l'ouvrir complètement.

✓ La révision du parquet de danse a été poursuivie et terminée

✓ Il a été fait des travaux de peinture des huisseries des bâtiments communaux

✓ Nous avons voulu refaire les enduits d'un muret face à la mairie. Surprise l'intérieur du mur était en piteux état et il a fallu le refaire en grande partie.

24 et 22 personnes ont participé à ces chantiers. Qu'elles soient ici vivement remerciées.

Petite histoire africaine.

C'est l'histoire d'un colibri qui faisait la navette entre un cours d'eau et l'incendie de la savane en apportant à chaque fois une goutte d'eau pour éteindre le feu.

Les autres animaux fuyaient et lui disaient :

- *Tu es fou ! tu n'arriveras jamais à éteindre l'incendie.*
- *Oui, je sais, mais je fais ma part, répondait-il inlassablement.*

En fait, avec nos chantiers communaux,

Nous ne sommes pas comme les autres animaux de la savane !

Il y a même des personnes qui ne viennent pas aux chantiers et qui font leur part !

Qu'elles soient aussi remerciées.



Le Repas des anciens

Laurent Froidevaux

Il est organisé conjointement par la Mairie et le Comité des Fêtes. Cette année, nous sommes allés au « Gripe Denier »...

La crêperie de GRIPE DENIER. Beaucoup pensaient qu'elle était située dans le bourg de St Cyr la Rosière. Alors les premières voitures s'agglutinèrent autour de l'église et leurs occupants désespéraient de trouver le moindre restaurant. Evidemment le seul qui connaissait notre destination, Lionel PIERRE était dans la dernière voiture. Alors, par les belles petites routes de ce coin du Perche, il nous guida jusqu'à notre lieu de restauration, jolie longère ancienne restaurée en restaurant ! Le lieu s'appelle "Gripe Denier", joli nom, mais rassurez-vous les prix sont tout à fait corrects. En fait c'est une crêperie qui a ouvert en 2008. Cependant nous étions ce jour là les seuls clients et le repas ne fût pas de crêpes, mais de bonne viande et autres délicatesses telles que cet amuse gueule à base de boudin !

Là nous attendaient nos aubergistes et nous nous installâmes. Repas fin qui a réjoui nos palais. Les doyens reçurent les présents habituels. Il avait été confectionné pour Mme GASON une écharpe et un coussin qui firent le tour de l'assistance alors que M. COTINET recevait un DVD du film : Les chtis.

L'après-midi, nous visitâmes le prieuré de Sainte Gauburge, tout proche, dont une jeune guide nous fit découvrir l'histoire et les subtilités architecturales. Et c'est individuellement que nous visitâmes ou revisitâmes l'écomusée.

19



Questionnaire à nous retourner

De nombreux avis sont exprimés « en coulisses » sur ce que devrait être cette journée
« *Repas des Anciens* »

Nous avons besoin de les voir exprimés dans ce questionnaire pour organiser cette rencontre au plus près de vos désirs...

Merci de nous le retourner dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Vous souhaitez que le repas se passe :

- ☐ Dans notre salle des fêtes
- ☐ Dans un restaurant à l'extérieur
- ☐ Une année sur deux à l'extérieur et l'autre année dans notre salle des fêtes

- ☐ Vous aimez découvrir un lieu après le repas
- ☐ Vous préférez rester au calme après le repas

Autres commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Carnet communal...

Naissances

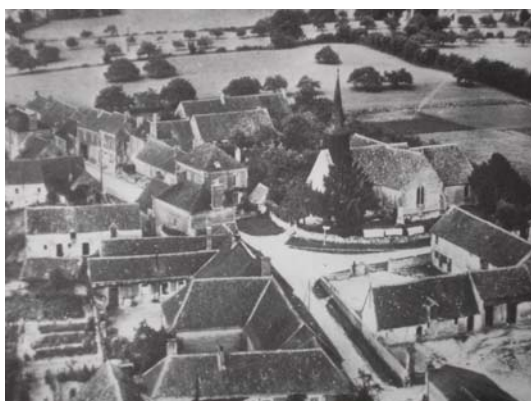
- 10 août 2008 : Aubin ETIENNE (Alençon)
- 28 octobre 2008 : Melvin GÉRAULT (Alençon)

Mariage

- 21 juin 2008 : Sylvain LIGER et Emmanuelle MONMARTHE
- 05 juillet 2008 : Laurent BARRA et Émilie MANIEZ
- 13 juillet 2008 : Charlotte CHAUSSÉE et Benoît RIVET

Décès

- 1^{er} janvier 2008 : Thérèse COLAS (Bry sur Marne)
- 2 avril 2008 : Raymond CHARPENTIER (Alençon)

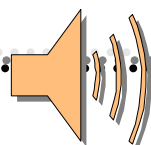


Ouverture de la Mairie au public

Mardi de 10H00 à 12H00
Vendredi de 16H00 à 18H00

Tel/fax : 02 43 97 70 17

Courriel : mairie-st-fulgent-des-ormes@wanadoo.fr



A vos Calendriers 2009



Conseil municipal :

- vendredi 20 février à partir de 20H30
- vendredi 27 mars à partir de 20H30
- vendredi 15 mai à partir de 20H30
- vendredi 26 juin à partir de 20H30
- les autres dates ne sont pas encore fixées



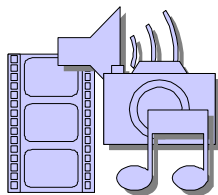
Cérémonie commémorative :

* vendredi 8 mai 11H00 devant la Mairie



Repas des Anciens :

* Mercredi 11 novembre



Côté des festivités....

Le Comité des Fêtes...

Le mot de la présidente

Les festivités de notre village sont organisées par l'équipe d'animation du Comité des Fêtes, aidée par un grand nombre d'entre vous car la fête commence déjà dans la préparation !

Tous ces moments de rencontre, de partage, de faire ensemble, de s'apprendre mutuellement nos savoir-faire sont autant d'occasion de se découvrir et de construire, dans la joie et la bonne humeur, la vie de notre commune.

Il est vrai que plus d'une fois, d'aucuns ont trouvé que le repos était bien mérité !!...Et d'ailleurs, ce repos commence toujours autour d'un bon repas assorti de discussions et de rigolades...

Ce bulletin est l'occasion de vous faire partager quelques témoignages sur ce qui s'est passé pendant les différentes journées que nous avons organisées en 2008. Vous y trouverez aussi un « programme » 2009.

Si vous avez d'autres idées, d'autres désirs, venez les exprimer lors de l'Assemblée Générale le samedi 21 février.

C'est un bon moment pour comprendre comment ça marche, comment ça se finance, ... Vous voterez aussi pour l'équipe d'animation de l'année !

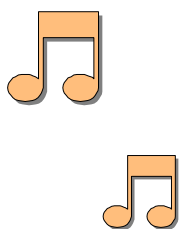
Au plaisir de notre prochaine rencontre

Christine Choplin

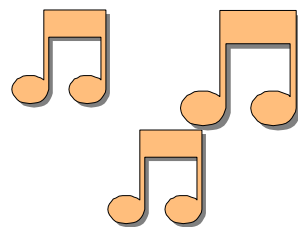
L'équipe d'animation élue pour l'année 2008 :

- * Christine Choplin
- * Danielle Kuhn
- * Cédrine Etienne
- * Patricia Tison
- * Bernadette Froidevaux

...et au fil des fêtes préparées ensembles, l'équipe d'animation s'est déjà agrandie...



Quelques témoignages...



Nous souhaitons célébrer Pâques

Joëlle Guérriau

Le mercredi et le samedi qui précèdent la fête, les enfants sont venus préparer et décorer la salle. L'ambiance est à la création chacun suit son goût artistique et le résultat est stupéfiant. Les enfants se sont pris au jeu. Ceux du mercredi ont voulu revenir le samedi : découpage, coloriage, et collage, il fallait continuer ce que l'on avait commencé. Les deux journées ont été enrichissantes pour chacun d'entre nous.



Atelier Pâques, mercredi 19 mars

BerNADEtte Froidevaux

Les enfants ont découpé, colorié, peint des lapins, des poussins, des poules

Puis confectionné et décoré des petits paniers pour ramasser les œufs de pâques.

Rapidement ils ont été à l'aise et sont devenus créatifs.

Un petit appareil pour découper des formes, prêté par Emmanuelle a beaucoup plu.

Notre présidente Christine a disposé sur le mur le conte de Pâques très joliment décoré et incité les enfants à disposer sur les murs leurs œuvres pour décorer la salle pour dimanche, le jour de pâques. Ceci plaisait beaucoup aux enfants.

Il y avait une très bonne ambiance. Les enfants étaient très à l'aise avec les adultes et très absorbés par leur tâches. Pour finir un petit goûter fut servi.

samedi 22 mars

Les enfants ont terminé la décoration de la salle. Cette fois ci il y avait des dessins de cloches qui se rajoutaient aux précédents. Chacun avait plaisir à créer un élément de décoration à afficher au mur. Puis il fallut rendre joli tous les petits paniers confectionnés par les adultes et décorer les brouettes en bois qui seraient sous le préau. Un petit goûter pour restaurer petits et grands avant de se quitter. Les enfants partaient contents, les adultes étaient satisfaits tout était prêt pour le lendemain.



Jour de Pâques

BerNADEtte Froidevaux

A 15h les enfants et les parents arrivaient et se regroupaient dans la salle car il faisait très froid dehors. Quelques instants plus tard tous les enfants portaient avec un panier ramasser les œufs qui avaient été cachés sous le préau dans des bottes de paille et sur la terrasse de la salle des fêtes. Les plus grands ont eu vite fait de remplir leur panier et les petits accompagnés de leurs parents ou grands parents ramassaient ce qu'ils pouvaient.

Rentrés dans la salle les enfants mettaient dans un grand panier tous les œufs qu'ils avaient trouvés pour partager ensuite équitablement entre petits et grands, les œufs de Pâques. Les petits paniers de nouveau remplis de quelques poignées d'œufs en chocolat, chacun s'installa pour écouter la conteuse qui commença les histoires...

Les petits et les grands écoutaient attentivement captivés.

Ces deux histoires eurent du succès et furent applaudis, Ensuite Blandine nous lut un conte pour les adultes et encore un pour les enfants.

Puis ce fût l'heure du goûter. Il était proposé pour les enfants du lait chaud avec du chocolat ou bien du lait froid avec du jus de framboise, ou encore du jus d'orange et bien sûr des gâteaux et des petits poissons en chocolat. Pour les grands le traditionnel verre de cidre fut servi.

Il y avait 25 enfants et 6 adolescents et préadolescents qui ont suivi de loin l'ensemble de l'après-midi mais ils étaient là. C'était la fête pour les enfants qui ont joué ensemble. Ils montraient à leurs parents les dessins accrochés sur le mur. Et pour finir la fête, les enfants ont très gentiment participé au rangement et notamment ils ont balayé la salle. Certains ont emporté leurs dessins et d'autres sont venus les chercher le lendemain. Les adultes assis ou debout échangeaient spontanément avec l'un et l'autre.

Notre conteuse fut remerciée par notre présidente en recevant un colis de douze pots de confiture maison qui avaient été offerts au Comité des Fêtes. C'était une nouveauté. Les enfants et les parents semblaient satisfaits et l'équipe d'animation retient l'idée de préparer la fête en faisant participer les enfants. C'est en effet une occasion pour les enfants du village de rencontrer les autres enfants et les adultes. Et c'est aussi l'occasion pour les adultes de mieux connaître les enfants. Merci à tous ceux qui sont venus nous aider (parents ou pas) à préparer cette fête de Pâques et merci aux parents qui nous ont confié leurs enfants.



Notre Fête de village

Patricia Tison

Comme les années précédentes, notre fête du village a attiré plus d'une trentaine d'exposants au vide grenier, malgré la pluie...

La présence de Benjamin pour animer et présenter les exposants sur le terrain communal a été très appréciée à la fois par les exposants et les visiteurs finalement venus nombreux. Il faut dire que dans l'après-midi, le soleil a enfin montré son nez !

Plusieurs jeux géants en bois, la plupart fabriqués par les habitants de notre commune, d'autres loués ou achetés ont agrémenté la fête et permis de tester la dextérité des visiteurs... L'année prochaine, d'autres viendront s'y ajouter. Ils sont d'ailleurs proposés par le Comité des Fêtes à la location pour les fêtes familiales des Ulmo-Frogentins !

Notre service restauration a eu autant de succès que les années précédentes et les crêpes servies l'après-midi ont réjoui petits et grands, le tout dans une ambiance très conviviale.



Concert le 6 juin

BerNADEtte Froidevaux

Nous avons tout d'abord eu plaisir à décorer l'église à plusieurs amenant chacune les merveilles de notre jardin. Des roses, du seringas, des arômes, des campanules, du chèvre feuille prenaient place dans de nombreux vases posés sur le maître hôtel.

Différents feuillages suspendus sur les piliers, la chaire etc... donnaient un air de fête qui fût apprécié par ceux qui venaient nous offrir leur chant ou leur musique : les nombreux choristes de Mamers, Sées et Arçonnay et l'école de musique de Mamers.

Un éclairage supplémentaire apporté au niveau du chœur mettait en valeur le retable de notre église qui est apparu très beau à beaucoup d'entre nous, ce soir là. On avait les yeux dessus puisque les choristes et les musiciens se tenaient juste devant.

Ce fût d'abord des guitaristes qui donnèrent leur récital.

Puis la chorale soit soixante choristes qui chantent ensemble des morceaux rythmés ou des mélodies plus douces. C'est impressionnant ! On a laissé nos oreilles se charmer et nos yeux voir ces personnes suivre leur chef de chœur. On était nombreux à les admirer, l'église était pleine. Puis se fût le tour de l'école de musique. Des jeunes, des tout jeunes, des adultes, chacun nous faisant vivre la musique avec son instrument. J'ai été frappée par cet ensemble harmonieux où le dynamisme du chef d'orchestre fait que chacun a plaisir à jouer. Certains morceaux nous transportaient flûtes, clarinette, cymbales. Un peu d'humour nous a tous fait rire. C'était le meilleur joueur du monde de triangle, il n'en a joué qu'une note.

Une belle soirée qui réunissait dans l'assemblée aussi, des jeunes et des personnes d'un âge certain.

Les choristes allaient ensuite chez Georges et Simone Choplin pour se restaurer. Les choristes avaient apporté de nombreux gâteaux et plats salés. Le comité des fêtes offrait une cidria, des rillettes et du pâté de Champ Romet qui fût fort apprécié. Il n'en resta rien.

Tout ceci se déroula dans la bonne humeur et la gaîté.

Notre prochain concert fût annoncé : rendez vous à tous le 6 décembre pour un autre moment de musique ensemble.



***P**réparatifs pour le Marché de Noël*

Claire Pochet

Un mercredi, mi-octobre, l'activité dans la salle des fêtes bat déjà son plein ! Invitée à la réunion de préparation pour le « Marché de Noël » qui est relancé après quelques années, je suis accueillie par une ambiance qui me met tout de suite à l'aise.

Quelques femmes du village, aidées de deux petites filles badigeonnent les murs de la salle des fêtes alors que d'autres discutent autour de feuilles de papier. Eh oui, ce ne seront essentiellement que des réunions féminines ; les hommes ne se joignant à nous que plus tard pour les derniers préparatifs demandant plus de force ! Les idées fusent et les tables débordent d'objets, de tissus, de matériel pour tout ce qui pourrait être réalisé. Un ou deux projets attribués à chacune selon ses capacités manuelles nous nous quittons pour nous retrouver le samedi suivant, puis de plus en plus souvent, voir chaque jour selon nos possibilités.

La relation entre chacune est bonne, parfois tendue :-« Nous ne serons jamais prêtes à temps ! »-, souvent fraîche : -eh oui, les températures extérieures diminuent et la salle bien froide certains jours avant que le chauffage ne fasse son effet ! -. En tout cas les essais de petits gâteaux secs pour le marché et le thé bien chaud sont toujours appréciés au goûter et nous permettent une pose bienvenue !

Au fil des jours nous nous découvrons, apprenons à nous connaître, améliorons nos réalisations par de nouvelles idées ou suggestions. Bien sûr, il y a les journées où certaines d'entre nous se retrouvent seules pour que ça avance ; les après midi où l'on va être jusqu'à une quinzaine : là, je ne vous dis pas l'ambiance, une vraie fourmilière ! Et les après midi où les enfants nous rejoignent le mercredi ou pendant les vacances. Tous –de 4 à 12-13 ans – seront aussi passionnés que nous : « Moi je veux colorier ! Moi aussi ! Et moi je veux faire des Pères Noël ! » « Et toi, qu'est-ce que tu fais ? Tu fais de la peinture ? Je peux essayer ? » « Et toi, tu brodes ? Je peux le faire aussi ? » « Maman, c'est super ! Tu veux bien que je continue ? » « Ca, c'est moi qui l'ai collé ! C'est beau, hein ! » Et voilà, joie du partage, de la transmission entre les générations ; vraiment de bons moments jusqu'à la semaine qui précède le 7 décembre...

L'effervescence s'accroît. Tout le monde s'active ainsi que certains époux : nettoyer l'extérieur, les fenêtres et la salle, changer les meubles de place : « C'est trop grand ! Il faut le couper ! » « Non, celui-là il faut le sortir ! », Boucler son travail, décorer, mettre en place chaque stand : « Qui s'occupe du salon de thé et du vin chaud ? » « Moi, je ne pourrai pas être présente tout le temps, qui me remplacera ? ».

Enfin, bien qu'il y ait un concert en même temps, tout est prêt. Nous ne doutons pas d'accueillir de nombreux visiteurs et clients devant la tournure qu'a prise la salle des fêtes : festive et chaleureuse ! Il n'y a plus qu'à attendre la fin de la journée du lendemain !

D'autres festivités auront encore lieu tout au long de l'année et certaines seront renouvelées devant leur succès. L'équipe d'animation du comité des fêtes les planifie mais tout un chacun peut participer à leur préparation, librement, suivant le temps dont il dispose, avec ses idées et ses capacités.

Ce sont de formidables moments pour échanger, partager, transmettre ou échapper à une certaine solitude que nous pourrions connaître ; voir même une ouverture et des élans de solidarité envers ceux qui habitent le même village que nous et dont nous n'aurions pu soupçonner les besoins sinon.



Un concert surprenant

Cédrine Etienne

Le samedi 6 décembre dernier une cinquantaine d'amateurs de musique étaient réunis dans l'église pour écouter Seydina Wade accompagné d'un groupe de violoncellistes (école de musique de la région parisienne).

Cela a commencé par les violoncellistes qui ont interprété des airs de musique classique, des chants de Noël, de la variété française, en fait il y en avait pour tous les goûts.

Et ensuite quel mélange surprenant ! La voix du Chanteur sénégalais, ses chansons douces et ses mélodies envoûtantes se mariaient très bien avec les violoncelles.

Ce fût une très belle soirée, les spectateurs et les musiciens étaient ravis de cet instant chaleureux.



Le Marché de Noël

BerNADEtte Froidevaux

Il est 10 heures tout est prêt, la salle resplendit de couleurs, de brillance, autant par sa décoration que par toutes les choses confectionnées qui sont à vendre.

Toute la journée nous avons accueilli des personnes qui regardaient, achetaient, se désaltéraient et semblaient se sentir bien dans cette ambiance que nous désirions chaleureuse.

Les enfants aussi étaient heureux faisant connaissance en jouant dans l'espace qui leur était réservé. Ce fut une réussite tant dans la confection ensemble de multiples objets que dans le côté festif de cette journée. Merci à tous ceux qui sont venus partager cette journée avec nous.

Déjà les idées fusent pour l'an prochain, en créant toujours de jolies choses en partant le plus possible d'éléments récupérés. Si vous avez des vieilles lampes et vieux abat-jours dans vos greniers, des morceaux de tissu, des rideaux, des voilages, des boutons ou des perles dont vous voulez vous débarrasser, nous sommes preneuses.



Goûter et Père Noël

Christine Choplin

Notre Père Noël est venu comme chaque année porter quelques cadeaux aux enfants qui rentraient de la séance de cinéma qui leur a été offerte.

Nous avons été très chanceux car il avait un peu de temps devant lui et est resté un bon moment avec nous pour partager le goûter !

Goûter de Noël que tous les habitants sont invités à venir partager...

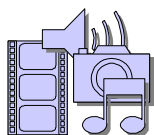
Cette année, nous avons également porté quelques parts de goûter aux personnes de la commune qui ne peuvent pas se déplacer. Ainsi ce partage de Noël fut plus complet.



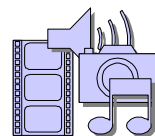
Beaucoup d'autres photos dans l'album du Comité des Fêtes sont à voir à chaque rencontre !

Merci à René Kuhn pour toutes ces photos.





Le « programme » 2009



<i>Réjouissances</i>	<i>dates</i>
* Galette des rois/accueil	dimanche 25 janvier
* Bourse aux vêtements	samedi 21 mars
* Pâques des enfants	dimanche 12 avril
* Fête/concert de la St Jean	samedi 13 juin
* Fête du village/vidé grenier	dimanche 9 août
* Projection de cinéma muet	vendredi 25 septembre à 20h30
* Loto	dimanche 18 octobre à 14h
* Assemblée Générale	vendredi 30 octobre à 20h30
* Concert de « Noël »	samedi 21 novembre
* Marché de Noël	dimanche 06 décembre
* Goûter de Noël	dimanche 20 décembre

Proposé :

- * Spectacle de claquettes, repas antillais, par Pauline
L'idée retenue en AG serait de faire le repas pendant la fête du village
- * Concert donné par Effix Huvet et Irène Doria
L'idée retenue en AG est de le programmer plutôt en 2010
- * Concourt de cartes
L'idée retenue en AG est de le reporter plutôt en 2010

à préparer pour 2010

- * Concours de pétanque :
Préparation en 2009 pour que le concours ait lieu en 2010

Assemblée Générale

samedi 21 février à 15H00

Bureau 2009

Christine Choplin est élue présidente
Patricia tison est élue vice présidente
Danielle Khun est élue trésorière
Bernadette Thiéry-Froidevaux est élue secrétaire

*Résultat de la devinette P10 :
Il fallait cocher la réponse B*

*Imprimé par nos soins
110 exemplaires*

*<http://maire-st-fulgent-des-ormes.over-blog.com/>
<http://lepaysbellemois.com/>*

4 Février 2009